

Ce soir, samedi

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 50

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

billets de banque. Seulement, sur le dos, étaient frappés ces mots : *Tome II et dernier.*

Au sapin vert ! — Lundi 12 et mercredi 14, soirées de gala. Tout Lausanne y sera et, avec elle, une bonne partie du canton. Où n'y a-t-il des bellettriers... et des bellettriennes ? Au programme, un prologue, auquel ont collaboré l'actualité, la gaieté, la malice, le tout assaisonné du meilleur esprit bellettrien. Puis, « Bataille de dames », fine et spirituelle comédie en trois actes; en prose, de Scribe et Legouvé, et, pour terminer, un sonore éclat de rire : « La vraie farce de maître Patelin », arrangée en 3 actes, en vers modernes, etc., etc.

La Suisse et les Suisses.

Sous le titre *Dictionnaire d'anecdotes suisses* (Baroyer, éditeur, à Paris), parut, en 1823, un ouvrage très curieux.

En voici quelques extraits :

CARACTÈRE DES SUISSES. — Les Suisses sont en général d'une grande taille, forts et robustes; doux, humains, compatissants et serviables; d'un caractère simple, d'un esprit crédule, d'une franchise et d'une probité sans égales; de mœurs sévères, *aimant toutefois le vin et les festins, dont ils font à peu près leurs seuls plaisirs.*

CONSTITUTIONS. — Les anciennes constitutions furent remplacées au mois d'octobre 1814 par un pacte fédéral qui divisa la Suisse en 22 cantons et *présente entre autres vices ceux qui résultent de l'isolement de chaque canton pour son gouvernement particulier. De semblables dispositions tendent à diminuer les forces du pays et à placer la confédération sous la domination des puissances de l'Europe.*

LOIS. — Par un usage que l'on ne saurait trop blâmer, *les malfaiteurs qui sont condamnés aux galères et dont la peine consiste à ramasser les immondices de la ville, sont attachés pêle-mêle avec des femmes qui partagent ce supplice, et traînent, au nombre de 6 ou 8, une charrette remplie de ces immondices. On met au cou de ces malheureux un collier de fer avec une barre recourbée qui s'avance horizontalement... Spectacle vraiment dégradant pour l'humanité.*

LANGUE. — Les Suisses n'ont point de langue nationale et les cantons voisins de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, ont adopté celles de ces Etats.

INSTRUCTION. — S'il paraît surprenant que, dans le XVII^e siècle, les Suisses aient pris de petits automates pour des démons, on doit s'étonner plus encore que, dans le siècle où nous vivons, dans le XIX^e siècle, *ces mêmes Suisses ne soient pas plus éclairés qu'ils ne l'étaient il y a 200 ans.*

BAINS. — Aucun pays de l'Europe ne possède des eaux plus exquises que celles de la Suisse; *et dans l'Engadine elles ont tellement le goût du vin que l'on n'en fait point venir de l'étranger.*

On voyait autrefois, aux Bains de Baden, beaucoup de dames zurichoises; elles étaient si folles de ces bains, qu'en se mariant elles faisaient stipuler dans leur contrat la permission d'y aller au moins tous les deux ans.

Ces eaux sont efficaces pour détruire les causes de la stérilité. Les femmes qui voulaient devenir mères devaient s'asseoir dans les bains publics, sur un trou qu'on nomme Ste-Vérène, et y rester quelques heures. Cela se pratiquait ainsi autrefois en plein jour, et

maintenant la nuit et en secret, surtout parmi les dames du bon ton.

CHAÎNE DU DIABLE. — C'est une tradition que Saint-Bernard tient le diable enchaîné dans quelques-unes des montagnes qui avoisinent l'abbaye de Clairvaux, et c'est sur cette tradition qu'est fondée la coutume qu'ont les *maréchaux suisses de frapper tous les lundis, avant de se mettre au travail, trois coups de marteau sur l'enclume, comme pour raccourcir la chaîne du diable, afin qu'il ne puisse s'échapper.*

INSTINCT DES CHEVAUX SUISSES. — Les chevaux suisses ont peu d'apparence, mais ils sont forts et supportent de longues fatigues. Habités à parcourir les montagnes, ils sentent les traces des autres chevaux et ne s'écarteront point de la route. Il serait imprudent de tirer leur bride, car ils marchent toujours le nez dans la neige; *cependant il en pérît beaucoup lors des mauvais temps, et leurs cadavres, que l'on voit fréquemment sur les chemins, sont dévorés par les aigles.*

MARIAGE A BERNE. — Quand un habitant de Berne est sur le point de se marier, dans quelque classe qu'il se trouve, *il faut qu'il se présente tout armé devant le ministre, avec la femme qu'il doit épouser, pour montrer qu'il est prêt non seulement à combattre pour sa patrie, mais encore à lui donner des défenseurs.*

VALLÉE DES ORMONTS. — *Les habitants de ce pays ne cuisent leur pain que deux fois l'an, et pour le conserver ils le font fumer à la cheminée; ce pain devient dur comme la pierre; ils le mangent émietté dans du petit-lait.*

(Communiqué par J. C.)

L'horlogerie sauvée.

Un Combiere se plaignait du chômage dont souffre l'industrie horlogère.

— Si ça continue, disait-il, je ne sais ce qu'il faudra faire. Faudra émigrer.

Là-dessus, encore tout préoccupé, il va porter à manger à son porc.

Rentré chez lui, il veut regarder l'heure. Sa montre n'est plus dans sa poche. Il cherche partout, en vain. Retournant à l'étable, il entend que son porc tousse et fait, pour avaler, des efforts inouïs.

Il lui ouvre délicatement la bouche et reste stupéfait en apercevant son demi-chronomètre broyé, mais que la pauvre bête ne peut avaler. Le ressort s'était déroulé dans le gosier.

Le brave homme conte l'aventure à son voisin, qui ne peut s'empêcher de rire :

— Eh bien, tu vois, Elie, y ne faut jamais désespérer; voilà un nouveau débouché pour l'horlogerie.

Fi ! les cornes !

Il y a quelque temps, au Kursaal, une artiste chantait des couplets aussi décolletés qu'elle-même. Une paysanne du Jorat, assise à côté de son mari et qui préfère les romances de nos grand-mères, crut remarquer que M. Michel, le chef d'orchestre, battait la mesure en tendant l'index et le petit doigt du côté de la chanteuse.

— Vaité-vè cein, dit-elle à son époux, lo monsu de la musique que lai fa lè corné ! L'é bin son dan, à clia pernetta ! B.

Ce soir, samedi, au Théâtre, grand concert annuel de *La Choralia*, que dirige, on le sait, M. Ernst. Cette fois, les Choraliens ont eu la bonne fortune d'obtenir le concours de Mlle Wessely, harpesolo de l'Orchestre philharmonique de Montreux, de M. Wessely, premier violoncelle de l'Orchestre

symphonique de Lausanne. Pour la partie littéraire, M. Darcourt, directeur du Théâtre, Mmes Magné-Darcourt et P. Rey, joueront une comédie en 1 acte, nouvelle pour nous, *La Veuve au Camélia*. La Choralia exécutera, entr'autres morceaux, une *fantaisie tzigane*, qui lui valut, au concours de Montreux, un très vif succès. On entendra aussi un morceau pour double quatuor, *Souvenir de Florence*, élégie (2 mandolines, violon, violoncelle, mandolina et 2 guitares).



Histoires de facteurs.

Un mot charmant du vieux facteur Berche, de Bournens, mort il y a bien des années.

Un curieux lui demandait si son voisin n'avait pas reçu une lettre chargée. Berche répondit :

— Qu'in séio, mé, èst-te que liéso lèz'adresées ?

Le facteur de *** en revanche, est, paraît-il, d'une curiosité proverbiale. Il ne passe pas de carte postale entre ses mains qu'il ne la lise dans tous ses détails.

Deux farceurs du village s'entendent pour lui jouer un tour.

L'un écrit à l'autre la carte suivante :

« Mon cher Marc. — Hier, en rentrant chez moi, je me suis foulé un pied. Je dois garder le lit. Pour comble de malheur, mon portemonnaie est perdu. Je dois l'avoir laissé tomber, en te quittant, sous les marronniers de la promenade. Fais-moi l'amitié de le chercher tout de suite; la neige te donnera quelques indications.

» Tout à toi,
» ERNEST ».

Marc, à sa fenêtre, attendit le facteur. Il s'amusa de voir celui-ci chercher, pendant près d'une demi-heure, le soi-disant portemonnaie.

Ne trouvant rien, le facteur se décida, enfin, à porter la carte à son adresse.

— Ma foi, y n'y est pas, fait-il à la bonne.

— Quoi ?

— Le portemonnaie, parbleu !

— Quel portemonnaie ?

— Celui de monsieur Ernest. Tenez, lisez.

Cein que pào bourlâ on menistre.

Lo menistre de Châota-Regalle étai ein trevougne avoué lè dzeins de sa perrotte, que n'irant pardieu pas la filiau dâi père burâ. Ma, vo sède, prâo su que l'avant z'u étâ mau éduquâ assebin, âo que quauquon lè z'avâi ampoutâ contre lau menistre, po cein qu'ora ne pouâvant ni lo vère ni l'acheintre. Quand lo reincontrâvant, ne lâi traisant pas pi lau carletta. Tot parâi l'alâvant oncora quauques coups âo pridzo, mâ l'étâi mê po le mourgâ que po sè repète dâi bounes raisons que desâi. Enfin quie : lè lâi fasant tote que lè boune, et adî âotre la nè, que nion ne lâi vayâi rein. Se la serveinta âobliâve on gredon dein lo borni, lo dzo d'apri on le trovâve aguelli per dessu on pèra decoute la tiura; lâi robâvant sè z'âo dein la dzenelhire; sè catsivant dein on bou po lâi fère pouâre quand l'ire on boccon tâ po reveni à la tiura : et pu cosse et pu cein que noutron pouôre menistre, cein lâi fasâi mau bin de sè vère dinse adoubâ.

On coup que racontâve sè misère âo on'amî de pè Mordze, stisse lâi dit :

— N'è pas l'eimbaras, tè fant prâo châ, ma de tot cein, qu'è-te, que t'a lo mé ein...bétâ.